



**CONFERENCE DE PRESSE CONJOINTE
MINUSCA – GOUVERNEMENT**

Propos introductifs de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza,

Mercredi, 6 mars 2024

Monsieur le ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement,
Mesdames messieurs les journalistes,
Chers collègues,

Permettez-moi d'abord de vous remercier, Monsieur le ministre de la Communication et des Médias et Porte-parole du Gouvernement d'avoir bien voulu vous associer à l'organisation de cette conférence de presse conjointe qui nous offre l'opportunité de nous adresser ensemble à la presse et à la population centrafricaine.

C'est donc avec un plaisir renouvelé que je me plie à cet exercice car l'interaction avec les journalistes nous permet d'informer le public sur nos actions communes au profit des communautés à travers le pays.

Le 21 février dernier, lors de ma présentation du rapport du Secrétaire général des Nations unies sur la situation en République centrafricaine (RCA) devant le Conseil de sécurité, j'ai évoqué certaines avancées importantes. Par exemple : l'appropriation nationale, les réalisations obtenues et la décentralisation de la mise en œuvre du processus de paix mutualisé et les mesures gouvernementales pour la gestion des zones frontalières.

J'ai également effectué un plaidoyer qui me paraissait important auprès des membres du Conseil concernant la menace des engins explosifs, particulièrement importante dans l'ouest de la RCA. Depuis le premier incident d'engin explosif enregistré en juin 2020, la MINUSCA en a enregistré 192 autres à ce jour, dont 147 dans le secteur Ouest, tuant 75 personnes, dont 57 civils, et en blessant 162 autres, dont 101 civils.

J'ai également fait un plaidoyer fort en faveur du financement des élections mais aussi du soutien à la participation effective des femmes aux élections. Il est prouvé

que lorsque les femmes sont impliquées dans les processus politiques et de paix, ces derniers sont plus durables.

A mon retour à Bangui, j'ai rencontré les autorités centrafricaines pour leur faire part des appréciations et des préoccupations exprimées par les membres du Conseil de sécurité.

POUR POURSUIVRE L'APPUI A LA RESA

Au cours du mandat précédent 2022-2023, l'appui de la MINUSCA, en coordination avec les agences des Nations Unies, à l'extension de l'autorité de l'Etat s'est traduit par des réalisations concrètes :

- Le soutien au redéploiement des fonctionnaires et des agents de l'État de Bangui vers les préfectures et sous-préfectures s'est concrétisé avec une présence de 86 % des autorités administratives locales à leurs postes d'affectation, ce qui représente plus de 5000 fonctionnaires mi-janvier 2024. Plus de 270 bâtiments administratifs ont été construits, rénovés et équipés grâce aux projets à impact rapide et aux fonds programmatiques depuis 2015. En 2023, la MINUSCA a facilité le déploiement de 181 acteurs de la justice et du personnel pénitentiaire.
- L'État a renforcé son autorité en déployant des forces de sécurité dans de nouvelles localités. Depuis juillet 2023, nous avons investis environ 488 millions de francs CFA dans ce domaine, dont 475 millions de francs CFA pour le déploiement des FACA et des FSI à l'intérieur du pays. Depuis novembre 2023, 202 membres du personnel militaire, dont 19 femmes, travaillent avec la MINUSCA et l'UNMAS pour réduire les risques liés aux engins explosifs.
- La MINUSCA reste engagée à soutenir la restauration de l'autorité de l'État, une priorité de son nouveau mandat. J'ai demandé le soutien du Conseil de sécurité et des États membres de l'organisation pour obtenir des ressources supplémentaires lors des délibérations sur le budget à l'Assemblée générale de l'ONU. Ces ressources aideront la Mission à relever les défis logistiques et de transport dans la mise en œuvre des tâches prioritaires données par le Conseil de sécurité, notamment l'appui aux institutions de sécurité et Gouvernement centrafricains dans la protection des civils, extension de l'autorité de l'Etat et la construction de ses Forces de défense et de sécurité.

Monsieur le Ministre
Mesdames messieurs les journalistes,

LA PROTECTION DES CIVILS, EN COORDINATION AVEC LES FACA ET LES FSI

Depuis la semaine dernière, la Force de la MINUSCA est à Zémio et ses environs pour prévenir les violences et protéger les communautés vivant dans cette région de l'extrême sud-est de la RCA.

La MINUSCA et le Gouvernement ont également déployé sur place une mission civile depuis hier, pour engager avec les communautés locales sur les causes et réponses aux crises récurrentes dans cette région de la Centrafrique.

Cette démarche civile à Zémio nous rappelle que la réponse à la protection des civils et à la sécurité ne se limite pas au volet sécuritaire et appelle à des efforts de toutes les communautés pour un vivre ensemble pacifique.

De même, une plus grande implication des autorités et autres acteurs préfectoraux et sous-préfectoraux dans le processus de paix mutualisé APPR-Feuille de route de Luanda, à travers ses mécanismes de suivi comme les comités de mise en œuvre préfectoraux.

A cet effet, la MINUSCA appuie les efforts du Gouvernement pour une décentralisation effective du processus de paix mutualisé dans les préfectures. Depuis juillet 2023, les fonds programmatiques sont disponibles pour la redynamisation des Comités de Mise en Œuvre Préfectoraux (CMOP), visant ainsi à renouveler l'engagement des parties signataires de l'APPR. Un total de 505.575 dollars, environ 304.000.000 de francs FCA ont été approuvés pour la mise en œuvre de 15 projets, dont 11 sont en cours d'exécution à Bambari, Bangassou, Berberati, Birao, Bossangoa, Bouar, Bria, Kaga Bandoro, Ndélé, Paoua et Obo.

De même, la coopération entre pays frontaliers peut contribuer à une meilleure sécurité. C'est d'ailleurs le sens de mon appel devant le Conseil de sécurité pour que la Politique nationale décennale (2024-2034) pour la gestion des zones frontalières – dont je salue de nouveau l'adoption - se traduise par une coopération transfrontalière entre la RCA et les pays voisins, notamment par l'activation des commissions frontalières.

Cette collaboration contribuerait à répondre aux défis sécuritaires qui menacent la sécurité et la libre circulation des populations et entrainer le développement

économique. Une gestion et un contrôle efficace des frontières, dans le cadre de la coopération entre pays voisins, permettrait notamment d'endiguer la circulation des engins explosifs, des munitions et des armes légères tout en transformant la transhumance en une activité économique prospère pour la population et le pays.

POURSUIVRE LA PROMOTION DE LA FEMME CENTRAFRICAINE

La Mission intensifie ses efforts pour impliquer davantage des femmes dans les mécanismes de suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix et dans les mécanismes de prévention et de résolution pacifique des conflits au niveau local, y compris à travers les Comités locaux pour la paix et la réconciliation (CLPR) et les Groupes de travail sur la transhumance.

La perspective des élections locales constitue aussi une opportunité de promouvoir l'accès des femmes aux instances de décision et à la gouvernance locale. Personnellement, je continuerai à utiliser mes bons offices et à mobiliser la Mission, l'Equipe pays des Nations Unies et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux pour promouvoir une plus grande représentation et participation des femmes au processus électoral, aux instances de décision et au processus de paix et réconciliation politique.

© MINUSCA 2024